

Intervenir dans les restructurations pour sécuriser l'emploi et la formation : 1^{re} partie

Pierre Ivorra

Quelle place ont les restructurations dans la crise et quel rôle sont-elles appelées à jouer ? La réduction des effectifs dans les entreprises, qui est le sens le plus courant donné au terme, accompagne le plus souvent des opérations beaucoup plus larges. Il faut certainement les mettre en perspective avec les transformations en cours : la révolution informationnelle mais aussi monétaire, écologique, générationnelle (1) et en même temps se demander si elles doivent fatalement conduire à réduire l'emploi, aggraver les conditions de travail. Ne peut-on pas envisager des restructurations de coopération et de développement ?

I. Des restructurations d'une ampleur sans précédent

Gravité de la crise et de son impact sur l'emploi
Politiques et médias entretiennent des illusions quant à l'imminence de la reprise et en même temps accentuent les risques de désillusions. Il y a eu d'abord une sous-estimation de la gravité de la crise et maintenant, une surestimation quant à l'imminence d'un redémarrage.

Les premières prévisions se sont avérées trop optimistes.

- Le FMI table maintenant sur une chute de la croissance de 1,3 % du PIB mondial en 2009, avec une baisse de 2 % pour les pays avancés et une progression de 3 % pour les pays émergents. « La récession actuelle sera probablement d'une durée et d'une gravité

inhabituelles, et la reprise terne », indique le rapport sur « les perspectives de l'économie mondiale » d'avril 2009.

- La zone euro subirait un recul de 4,2 %.
- À noter que le FMI prévoit qu'en 2010, l'Europe aurait encore une croissance négative de -0,1 %, le PIB de la zone euro baissant de 0,4 % alors que les États-Unis rebondiraient avec une progression de leur PIB de 1,6 % après une récession de -1,6 % en 2009. Il n'est pas vrai que la France s'en tire mieux.
- Elle est partie de plus bas. Ainsi, le taux de chômage français était l'un des plus élevés de la zone euro. Par ailleurs, les prévisions des organismes internationaux envisagent un redécoupage allemand plus précoce et plus fort qu'en France.
- Par ailleurs, l'INSEE a révisé ses évaluations sur l'activité et l'investissement. **La France est en fait en récession depuis le 2^e trimestre 2008.**

La production industrielle en mars a reculé de 1,4 % et de 15,5 % en un an

Indices de la production industrielle par branches (NA), base 100 en 2005, variations cvs-cjo en %

	depuis un an (1)	depuis trois mois (2)	février / janvier	mars / février
INDUSTRIE	-15,5	-6,9	-0,9	-1,4
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	-17,8	-8,3	-0,8	-1,1
Industries agricoles et alimentaires	-1,8	-1,9	-1,4	-0,6
Cokéfaction et raffinage	-7,0	-10,2	18,8	-2,1
Équipements électriques et électroniques ; fabrication de machines	-20,4	-11,8	0,7	-1,7
Matériel de transport	-29,4	-9,3	-1,4	1,3
Autres produits manufacturés	-18,3	-8,6	-1,7	-1,5
Industries extractives, énergie, eau, déchets	0,8	2,2	-1,9	-2,9
CONSTRUCTION	-7,1	-1,9	0,4	-0,3

L'emploi salarié durement affecté.

Aux États-Unis, la mise en faillite de GM menace 1 million de postes de travail. La crise de l'industrie auto US a des effets en Europe : menaces sur l'emploi chez Opel en Allemagne, sur des équipementiers en France.

En France, 190 000 emplois rayés de la carte en un an. **Dans l'industrie, l'hémorragie des emplois est bien antérieure à la crise des subprimes.** Les services sont maintenant également touchés, notamment dans l'intérim. Les plans de licenciements commencent à impacter les chiffres de l'emploi mais leurs effets interviendront vraiment dans les mois qui viennent. **La hausse rapide du chômage est surtout liée à des suppressions d'emplois à statut précaire.**

Évolution de l'emploi salarié en France				
Milliers de personnes	1 ^{er} T 09/1 ^{er} T 07		1 ^{er} T 09/1 ^{er} T 08	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Agriculture	-10	-2,8 %	-10	-2,8 %
I.A.A.	0	0,0 %	0	0,0 %
Branches manufacturières :	-110	-4,3 %	-80	-3,1 %
Biens de consommation	-40	-8,3 %	-30	-6,4 %
Industrie automobile	-20	-10,0 %	-10	-5,3 %
Biens d'équipement	0	0,0 %	0	0,0 %
Biens intermédiaires	-60	-5,1 %	-50	-4,3 %
Energie	-10	-5,0 %	0	0,0 %
Branches industrielles	-130	-4,0 %	-90	-2,8 %
Construction	80	5,4 %	10	0,6 %
Commerce	20	0,7 %	-20	-0,7 %
Transport	20	1,9 %	0	0,0 %
Activités financières	10	1,3 %	-10	-1,3 %
Activités immobilières	10	4,0 %	0	0,0 %
Services aux entreprises	-100	-2,5 %	-180	-4,4 %
Services aux particuliers	80	4,0 %	30	1,5 %
Education, santé	90	1,9 %	50	1,1 %
Administration	0	0,0 %	20	0,8 %
TOTAL	70	0,3 %	-190	-0,8 %

Source : INSEE.

En mars 2009, en l'espace d'un an, **250 00 emplois ont été détruits dans l'intérim.** C'est aussi l'une des facettes du recul de l'emploi industriel.

L'industrie, très affectée, concentre les deux tiers des réductions d'effectifs (-53 800 postes, soit -21,1 % par rapport au trimestre précédent). Dans la construction et le tertiaire, le repli s'accroît (respectivement -4,7 % et -9,3 %), après les baisses limitées enregistrées au troisième trimestre.

Par ailleurs, au 1^{er} juillet 2008 la proportion de smicards au sein du salariat français a progressé de plus d'un point, elle est montée à 14,1 %.

Chômage : l'effet des plans de licenciement est encore à venir

Dans le monde, l'Organisation internationale du travail prévoit entre 18 et 50 millions de chômeurs, soit un total en 2009 de 230 millions de chômeurs et un taux de chômage de 7,1 %.

En Europe, selon les estimations d'Eurostat, 20,154 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en mars 2009 dans l'UE27, dont 14,158 millions dans la zone euro. Comparé à mars 2008, le chômage a augmenté de 4,061 millions dans l'UE27 et de 2,816 millions dans la zone euro.

En France, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 8,9% en mars 2009, dans la zone euro. Il était de 7,2% en mars 2008. A fin mars 2009, en France métropolitaine, 3 480 700 personnes inscrites à Pôle emploi étaient tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (3 688 000 en France y compris Dom), dont 2 448 200 étaient sans emploi (catégorie A) et 1 032 500 exerçaient une activité réduite, courte ou longue (catégories B, C).

On note une hausse des licenciements économiques par rapport au mois précédent et à mars 2008 (+46,1 %). Cependant leur part dans le total des demandeurs d'emploi reste réduite : 4,4 %.

Ainsi, début 2009, le nombre de licenciements économiques est inférieur à ce qu'il était début 2005. Cela tient au fait que :

- La vague des licenciés des plans de restructuration est à venir.
- Le patronat a depuis 2005 utilisé d'autres moyens pour réduire les licenciements économiques.

Répartition des entrées au Pôle emploi en catégorie A, B, C				
	mars-08	janv-09	févr-09	mars-09
Licenciements économiques	15 400	19 500	20 100	22 500
Autres licenciements	59 000	59 100	55 600	57 500
Fin de CDD	116 100	128 500	123 700	126 000
Fin de mission d'intérim	41 600	48 800	47 300	46 700
1 ^{res} entrées	28 800	31 500	32 400	35 400
Démissions	23 600	21 000	21 300	20 400
Total	467 800	506 100	505 800	509 700
	mars-08	janv-09	févr-09	mars-09
Licenciements économiques	3,3 %	3,9 %	4,0 %	4,4 %
Autres licenciements	12,5 %	11,7 %	11,0 %	11,3 %
Fin de CDD	24,6 %	25,4 %	24,5 %	24,7 %
Fin de mission d'intérim	8,7 %	9,6 %	9,4 %	9,2 %
1 ^{res} entrées	6,0 %	6,2 %	6,4 %	6,9 %
Démissions	5,0 %		4,2 %	4,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Les jeunes sont plus particulièrement touchés. En mars 2009, le nombre total de demandeurs d'emploi progresse de 22,1 %, celui des jeunes de 31,5 % !

Par ailleurs, au 1^{er} juillet 2008 la proportion de smicards au sein du salariat français a progressé de plus d'un point, elle est montée à 14,1 %

II. Les causes des restructurations

Les mutations du capitalisme

Dans la crise on assiste à des dévalorisations massives de capital et des efforts parallèles pour relever la rentabilité des capitaux contre l'emploi.

- Effondrement des marchés financiers, crise bancaire,
- Baisse de la demande interne et extérieure,
- Durcissement des critères d'octroi des crédits. En avril dernier, l'encours de crédit des entreprises a enregistré, pour la première fois depuis le début de la crise, un recul de 1,1 % contre une croissance de 2 % un mois plus tôt.

Dans la durée, le mouvement de restructurations doit cependant être rattaché à des mutations fondamentales du capitalisme, avec les transformations profondes des conditions des opérations du système économique à l'œuvre.

La restructuration des effectifs dans les entreprises privées, qui est le sens le plus courant donné au terme restructuration, accompagne le plus souvent **des opérations plus larges** dont l'objectif est d'acheter ou vendre des actifs, de modifier la structure du capital ou de transformer l'organisation interne de l'entreprise afin de disposer de nouvelles compétences, de faire face à l'évolution des conditions de financement, à celle du cours de bourse, du marché, à la concurrence, de s'adapter à des évolutions technologiques, tout cela sous contrainte de rentabilité financière. C'est dire que **les restructurations ont de fait une dimension sociale, mais aussi financière et technologique**, elles ont un lien avec les processus de production et le marché des biens et des services, elles ont partie liée avec le mouvement du capital, elles sont aussi sous l'influence de choix de politique monétaire (l'euro fort et la baisse du dollar, par exemple).

Il s'agit donc de les situer au sein des grandes transformations en cours avec particulièrement la **révolution informationnelle (2)**. On peut le constater au travers de certaines opérations et certaines évolutions :

- ◆ Les fusions-acquisitions.
- ◆ La place de l'industrie en France, les exportations de capitaux, les délocalisations.
- ◆ La révolution industrielle dans les pays émergents,

...
On le constate particulièrement dans les opérations de fusion-acquisition, mais aussi au travers des cessions d'activité, des recentrages sur ce qui est appelé le « cœur de métier », les restructurations sont souvent liées à une volonté d'acquérir des positions dominantes **dans des activités informationnelles et de services** et une recherche globale de baisse du coût du travail.

L'exemple de Nestlé France. L'entité se désengage pour partie de la transformation de matières premières et renforce ses activités de conception, d'innovation et de services, de manière partielle. Unilever fait de même, met en concurrence ses propres sites de production avec des tiers.

Nestlé France conserve les activités qu'il juge stratégiques et qui à ce moment des rapports de concurrence lui donnent un avantage sur les autres groupes :

- Il cède son usine de Saint-Menet qui fabriquait du chocolat, cède aussi son usine de Dijon mais continue d'en acheter la production.

- Il conserve ses unités fabriquant du café en poudre parce qu'il considère que dans le domaine de la lyophilisation il y a une barrière technologique que ses concurrents ne sont pas à même de franchir pour l'instant.

Il fait de même dans les activités de services :

- Il externalise sa comptabilité en Pologne
- Il conserve le contrôle de gestion, la maîtrise des décisions financières.

Industrie, exportations de capitaux et délocalisations

La place de **l'industrie dans le PIB français est l'une des plus réduite** au sein de l'OCDE. Certes, une partie des activités industrielles sont aujourd'hui classées dans les services (intérim, autres activités externalisées), mais c'est aussi le cas aux États-Unis, au Royaume-Uni... Même si c'est plus prononcé en France.

Part de l'industrie dans le PIB

Pays	% du PIB
France	14,4
Canada	25,8
Germany	25,4
Italy	20,5
Japan	22,6
United Kingdom	17,5
United States	17,6
Belgium	19,2
Korea	30,5

Source : OCDE.

Une étude de l'INSEE de 2007 indiquait qu'en termes de valeur ajoutée des industries manufacturières, **la France se situe loin derrière l'Allemagne** où la valeur ajoutée industrielle, avec 460 milliards d'euros, est deux fois plus importante. Les interrogations sur la place de l'industrie dans un pays comme la France ont donc une légitimité réelle.

En France, le débat sur la désindustrialisation tourne beaucoup autour des **délocalisations**, concept qui désigne le transfert du lieu d'implantation d'une activité de production vers l'étranger pour ensuite réimporter. Tout en mesurant bien les dégâts opérés par les délocalisations, il faut remettre le phénomène dans un contexte plus large. Des données récentes de l'EMCC de Dublin montrent que, sur 100 emplois

détruits en Europe, il y en a moins de 5 que l'on peut imputer aux délocalisations, très loin derrière les faillites, fermetures ou restructurations internes. Quelques points clés sur les délocalisations :

- **Les délocalisations sont le fait de très grands groupes**, notamment celles vers les pays développés. Les groupes de plus de 5 000 salariés en France représentent le quart de l'emploi industriel, mais la moitié de l'emploi délocalisé et presque les deux tiers des délocalisations vers les pays développés.

- Un peu moins de la moitié des délocalisations s'effectuaient vers des pays à bas salaires. Au sein des pays peu développés, **la Chine représente un tiers des emplois délocalisés**. Un peu plus de la moitié des emplois délocalisés s'effectuaient vers des pays développés avec un poids prépondérant des voisins de la France (Espagne, Allemagne, Italie) et des États-Unis ; ce n'est pas de la délocalisation au sens restreint mais de la restructuration de groupes.

- Les délocalisations vers des **pays à bas salaires** concernent des **secteurs intensifs en main-d'œuvre** non qualifiée : l'habillement-cuir, le textile, les équipements du foyer avec l'électroménager et les équipements électriques et électroniques. Les délocalisations vers les pays développés concernent des secteurs les plus concentrés où existent de grands groupes multinationaux comme la pharmacie, l'automobile ou la construction aéronautique. En se limitant aux délocalisations accompagnées d'une fermeture totale de l'établissement, il apparaît que les délocalisations vers les pays à bas salaires touchent plutôt une main-d'œuvre moins qualifiée que la moyenne. Dans les établissements délocalisés vers les pays à bas salaires, la part d'ouvriers non qualifiés était de 25 % des effectifs alors que sur l'ensemble des fermetures des établissements, la part est de 20 %. C'est l'inverse pour les délocalisations vers les pays développés.

En même temps, ne faut-il pas élargir la réflexion et aussi s'intéresser aux cas d'entreprises qui choisissent directement d'investir non pas en France, mais à l'étranger ? **Les délocalisations sont en effet très liées aux exportations de capitaux**, c'est-à-dire à des sorties d'argent afin de prendre le contrôle de sociétés existantes dans un pays étranger et/ou d'en créer une nouvelle.

Au niveau des investissements directs, on note en **2008** une baisse des investissements Français à l'étranger mais le niveau reste élevé : 150,2 Mds d'euros. Autre fait notable la chute de 30 % des investissements directs étrangers en France. Mais **il faut souligner que 2007 était une année record, où les entrées et les sorties de capitaux ont été supérieures à celles des années antérieures**.

Les investissements directs								
En Mds €	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Français à l'étranger	-96 963	-53 596	-47 090	-45 692	-92 456	-96 750	-164 139	-150 220
Étrangers en France	56 407	52 102	37 655	26 223	68 311	62 300	115 421	80 221
Solde	-40 556	-1 494	-9 435	-19 469	-24 145	-34 450	-48 718	-69 999

Au total, on a assisté à une très forte montée des IDE Français à l'étranger à partir de l'automne 2007 jusqu'à l'automne 2008 puis à une chute rapide.

La politique d'euro fort est notamment conçue pour soutenir ces exportations de capitaux et **permettre aux groupes de réaliser des acquisitions** à bon compte notamment aux États-Unis. **Cette orientation** a des effets en France et en Europe sur l'emploi. Elle **contribue au refoulement des salaires, des qualifications, au maintien de millions de salariés dans des emplois précaires et peu qualifiés, directement en concurrence avec ceux des pays émergents**. Il y a en effet une contrainte d'attractivité : il faut à tout prix attirer des capitaux vers l'Europe afin de compenser les fuites d'activité et de capitaux hors des frontières.

C'est dans ce contexte qu'il faut probablement situer l'affaiblissement industriel ainsi que **l'acharnement anti-salaires et anti-emploi particulièrement fort en France**.

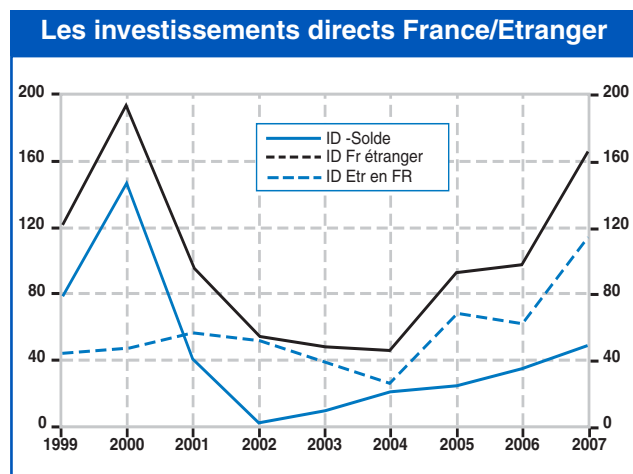
Il faut en effet se souvenir que de 1960 à 1970, **la part des salaires** augmente lentement, passant de 66,3 % à 69,7 % **de la valeur ajoutée brute**, elle progresse ensuite plus rapidement (notamment après les hausses de 1968) pour atteindre 74,1 % de la valeur ajoutée en 1982. Après le tournant de la rigueur de 1983, elle chutera pour atteindre 63,5 % en 1998, avant de remonter très légèrement depuis. En 2007, elle est de 65,1 %.

III. Les politiques publiques dans la crise : les plans de relance et le suivi de leur mise en œuvre

Le G20, l'Union européenne

Le G20 (3) a annoncé une mobilisation de moyens avec une adaptation de l'action du FMI sans pourtant de modification notable du type de conditionnement de ses concours aux pays en difficulté. Même si l'on peut constater de timides progrès (4), la suprématie du dollar n'est pas fondamentalement remise en cause. Au contraire le type de relance engagée laisse craindre de nouveaux effondrements.

L'Europe loin d'en être préservée est au cœur de ces déséquilibres. Le déséquilibre est vis-à-vis des États-Unis mais aussi en son sein. Il est encore plus évident aujourd'hui que l'Europe actuelle est une Europe à plusieurs vitesses. *Le Monde* menait ainsi



récemment campagne sur le décalage accru entre la France et l'Allemagne. L'Est européen est également très secoué. Plusieurs pays, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, l'Ukraine, la Bosnie ont dû faire appel au FMI pour soutenir leur monnaie. L'Irlande est en plein marasme, le Royaume-Uni confronté à une grave récession, au sud, le chômage espagnol explose.

La BCE a multiplié les initiatives et les injections de liquidités en faveur des banques, elle a même adopté des mesures non conventionnelles mais elle reste calée sur son objectif d'euro fort pour soutenir les marchés financiers de la zone géographique. Par ailleurs son action continue d'être marquée par son refus de soutenir l'emploi et la dépense publique utile.

Le plan de relance global du gouvernement français de 26 Mds d'euros (1,3 % du PIB) s'inscrit dans ce contexte et derrière l'apparence d'un soutien à l'investissement « cache, en réalité, un soutien prioritaire à la rentabilité des capitaux censés éventuellement s'investir » (5).

Les plans français

Il faut en vérité plutôt évoquer « les » plans, car il y en a plusieurs. Nicolas Sarkozy a multiplié les annonces : plan de soutien aux banques, plan d'ensemble visant prétendument à relancer l'investissement, plan pour l'emploi des jeunes, plan de soutien à l'automobile, fonds de modernisation des équipementiers automobiles ... Il est question aussi d'un plan d'aide aux entreprises de décolletage et d'un autre pour la filière bois ... À cela s'ajoutent le Fonds d'investissement stratégique, le Fonds d'investissement social et des mesures concernant le chômage partiel ou les dispositifs d'accompagnement des plans de licenciement. Il y a là sans doute, pour une part, une volonté de faire illusion, de convaincre que l'on peut dompter le taureau de la crise. C'est certainement aussi, du côté des dominants, l'expression d'un désarroi face à l'inédit de la crise. Il n'y a pas que cela. Il y a probablement une prise de conscience partielle et contradictoire que dans une crise de cette nature, à une époque comme la nôtre, marquée par les bouleversements de la révolution informationnelle, on ne peut pas s'y prendre tout à fait comme avant, en engageant une politique de grands travaux. Il s'agit d'être au plus près des réalités humaines.

Si la société de la connaissance que l'on nous annonce ne peut s'épanouir qu'avec le développement des hommes et de leurs savoirs, il faut bien aller là où ils sont. D'ailleurs, l'Élysée, Matignon nomment des médiateurs du crédit, des commissaires à la ré-industrialisation qui sont expédiés dans les bassins d'emploi sinistrés, les ministères comment les services de l'État d'aller voir en bas comment cela se passe, si l'argent parvient bien à ceux que l'on souhaite aider. On essaie, non sans arrière pensée, d'associer les syndicats au projet.

Malgré cela le bât blesse. Pour deux raisons au moins. D'abord, parce que l'on n'associe que pour intégrer, pas pour prendre un avis. On ne reconnaît pas aux salariés et à leurs représentants la possibilité de soumettre leurs propres propositions, par exemple, le droit de suspendre un plan de licenciement afin d'examiner d'autres solutions éventuelles. Ensuite, et

surtout, parce que l'on pense que pour surmonter la crise, il faut avant tout restaurer la rentabilité financière des groupes. Ainsi, l'État et les deux constructeurs automobiles, PSA et Renault qui pilotent le Fonds de modernisation des équipementiers automobile. Avec pareille équipe, le Pôle emploi, – l'ANPE d'aujourd'hui – va avoir du travail !

Le plan auto est assez significatif de cette démarche. Il prévoit 7,8 milliards d'euros d'aides, dont 6 milliards pour PSA et Renault, et s'accompagne de dispositifs de primes à l'achat. En échange de ces prêts, les deux constructeurs automobiles français auraient, selon le président de la République, pris un engagement « très important, de ne fermer aucun de leurs sites pendant la durée de ces prêts, et de tout faire pour éviter les licenciements ». On peut remarquer cependant que quatre jours après cette déclaration, Renault annonçait la suppression de 9 000 emplois en 2009.

Ce plan s'accompagne de la création d'un **fonds de modernisation des équipementiers automobiles** cofinancé à parité par le FSI, PSA et Renault et doté de 600 M d'euros. Son objet : contribuer « au développement et à la consolidation des équipementiers afin de faire émerger des entreprises plus grandes, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs », notamment en matière de R&D. On le voit **il n'y a pas d'objectif en matière d'emplois, de formation, de qualification, aucun projet d'activité n'est défini (voiture propre, matériaux nouveaux...)** sinon la capacité à disposer d'une R&D renforcée. Ce qui est visé principalement : la taille, la rentabilité, la disponibilité vis-à-vis des constructeurs.

Par ailleurs, sur l'ensemble des plans on retrouve des dispositions accentuant la politique de baisse du coût du travail :

- 700 M d'euros sont prévus pour baisser le coût du travail dans les entreprises de moins de 10 salariés pour leurs nouvelles embauches en 2009. Une aide à hauteur de l'intégralité des charges patronales au niveau du Smic et jusqu'à 1,6 Smic est apportée.
- L'extension du Contrat de transition professionnelle, le nouveau plan jeunes, les aides publiques permettant d'étendre le chômage partiel.

Le point sur leur mise en œuvre

Où en est-on de la mise en œuvre de toutes ces dispositions ? Le 1^{er} point d'étape du ministre de la Relance, le 24 mars dernier, indiquait que plus de 3 milliards de crédits avaient déjà été mis à la disposition des préfets, des services de l'État et des opérateurs et 120 000 primes à la casse attribuées en soutien à l'automobile. Depuis, à la date où cet article a été écrit, peu d'informations ont été données.

Le point réalisé sur le site du ministère de la Relance est très imprécis, il indique en outre que :

- Sur les fonds destinés au renforcement de la trésorerie des PME :
 - ◆ 5 070 PME ont bénéficié de 2 635 M d'euros de prêts garantis.
 - ◆ 30 ETI (entreprises de taille intermédiaire) ont bénéficié de 28,5 M d'euros de prêts garantis
- Sur les fonds concernant des lignes de crédit confirmé :

- ◆ 315 PME ont bénéficié de 56 M d'euros de prêts garantis.
- ◆ 15 ETI ont bénéficié de 56 M d'euros de prêts garantis.

Cela paraît bien peu. Dans les collectivités territoriales, l'effort paraît plus important. Elles sont 18 700 à avoir conclu une convention avec l'État dans laquelle elles s'engagent à accroître de 54 % leurs dépenses d'investissement. Cela représente **un effort exceptionnel de 18,7 Mds d'euros**. Le principe de ces conventions est le suivant :

- Le fonds de compensation de la TVA va octroyer un remboursement anticipé de trésorerie aux collectivités, à la fois au titre des investissements de 2007 et aussi de 2008,
- À condition qu'elles s'engagent à investir davantage cette année qu'elles ne l'avaient fait au cours des années 2004 à 2007.

Ce sont les communes qui fournissent le plus gros effort. Plus de 16 500 d'entre elles ont signé une convention pour un montant d'investissement supérieur à 23 Mds d'euros. On compte :

- 93 conseils généraux
- 23 régions.

Mais, de fait l'argent utilisé aujourd'hui ne le sera pas demain.

L'appréciation d'ensemble des plans de la droite
La caractéristique de l'ensemble des dispositions gouvernementales est de ne pas remettre en cause le pouvoir discrétionnaire du patronat en matière d'emploi et de faire pression encore davantage sur le coût du travail sans pour autant endiguer l'hémorragie des emplois.

Ils sont en outre marqués par une contradiction. L'État multiplie les annonces de plans et de crédits et précise aussitôt (Eric Woerth, ministre du Budget aux Echos du 18 mai) que «*La maîtrise des dépenses publiques est la priorité absolue*». Même si cette déclai-

ration a un aspect incantatoire elle explique l'attitude gouvernementale face au mouvement social dans les hôpitaux, à l'Université et le maintien de l'objectif de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants en retraite. C'est l'affirmation d'une volonté de juguler les dépenses publiques utiles. En même temps, les mesures gouvernementales expriment d'une façon perversive le besoin de transformations radicales. Il y a une recherche d'alternative avec la création d'institutions nouvelles que l'on annonce plus opérationnelles, davantage liées aux enjeux stratégiques et en même temps aux réalités de terrain mais cet effort de novation - quand il existe - dans la mesure où il est entrepris avec la volonté de redresser la rentabilité financière du capital, ne peut qu'aggraver les choses.

Peut-on vouer aux gémonies les fonds stratégique d'investissement ou le **fonds d'investissement social** ? Certainement pas, cela d'autant que les syndicats y siègent. Ne faut-il pas plutôt engager l'action sur l'utilisation de leurs ressources, sur les critères d'affectation de leurs ressources ? **Ne peut-on réclamer que ce fonds soit transformé en un fonds national et décentralisé de sécurisation de l'emploi et de la formation avec d'autres moyens et d'autres critères ?**

La préoccupation du pouvoir d'un suivi régional, départemental et local souligne **l'urgence de l'action pour des fonds régionaux pour l'emploi et la formation.** ■

(1) Cf. Paul Boccarda, « Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ? », éditions le Temps des Cerises, septembre 2008, page 16.

(2) P. Boccarda, ouvrage cité.


(3) Cf. Paul Boccarda, n° 656-657 d'« Économie et Politique ».

(4) C'est le cas de la décision d'allouer 250 milliards de dollars de Droits de tirage spéciaux.

(5) Cf. Yves Dimicoli, n°652-653 d'« Économie et Politique ».

Les chroniques de Pierre Ivorra éditées par l'Humanité

Face à la crise, des clés pour comprendre



10 euros frais de port compris

Je commande un total de exemplaires(s),
soit 10 euros x = €

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Localité : Code postal :

Commande est à retourner, accompagnée du règlement (chèque à l'ordre de l'Humanité), à : **L'Humanité**,
164, rue Ambroise-Croizat, 93528 Saint-Denis CEDEX. Ou commandez-le au 01 49 22 73 22 ou sur www.humanite.fr